

OCTOBRE 2024

ACERSE

Les actualités de l'Association du corps des collaborateurs et collaboratrices de l'enseignement et de la recherche en sciences de l'éducation



L'assemblée générale de l'ACERSE s'est tenue le 26 février 2024.

Félicitations
GIORGIA



Et bienvenue à Alba !

DANS CE NUMÉRO

ACTUALITÉS UNIGE

- ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ
- CUREG

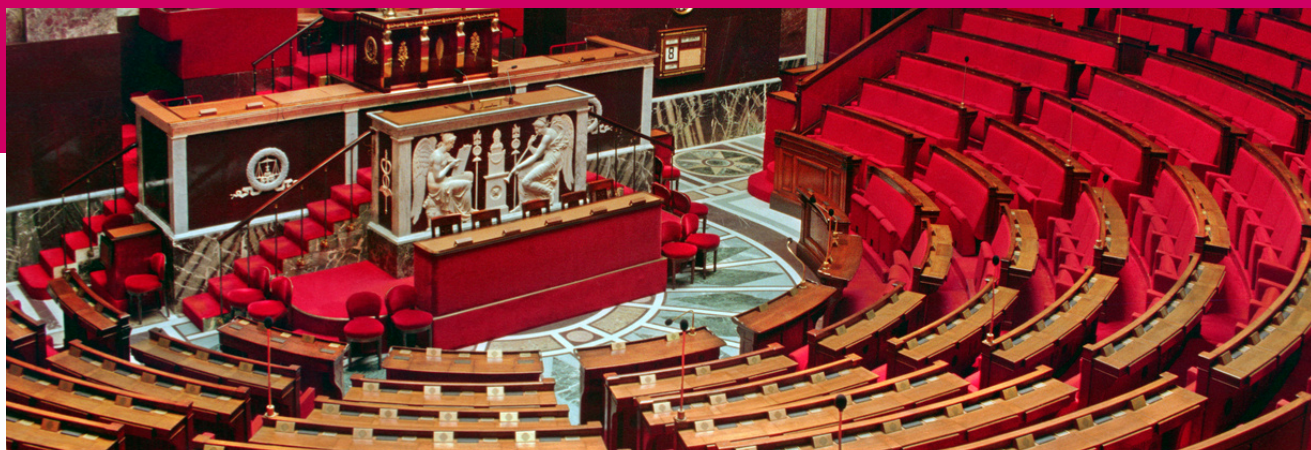
ACTUALITÉS FPSE

- COMMISSION RENOUVELLEMENT 1ER MANDAT PROFESSORAL
- COMEGAL
- COMMISSION DE RELÈVE
- COMMISSION PLANIFICATION ACADÉMIQUE (CPA)
- COMMISSION INFORMATIQUE ET ÉQUIPEMENT
- COMEVAL
- CONSEIL PARTICIPATIF

ACTUALITÉS SSED

- COMMISSION PLAN D'ÉTUDES
- COMMISSION D'OPPOSITION
- COMMISSION D'OPPOSITION FEP

INFORMATIONS DIVERSES



Assemblée de l'Université

BILAN DES DOSSIERS TRAITÉS AU PRINTEMPS 2024 :

Activités usuelles :

- Adoption du rapport de gestion 2023 ;
- Préavis de l'Assemblée sur le plan stratégique proposé par le Rectorat, après que ce dernier a consulté le Conseil Rectorat-Décanats (CRD) et le Conseil d'orientation stratégique (COST) ;
- Travail en commission et adoption du règlement de la Commission de gestion des taxes fixes (CGTF) et approbation de son rapport de gestion.

Gestion des ressources humaines au sein de l'Université :

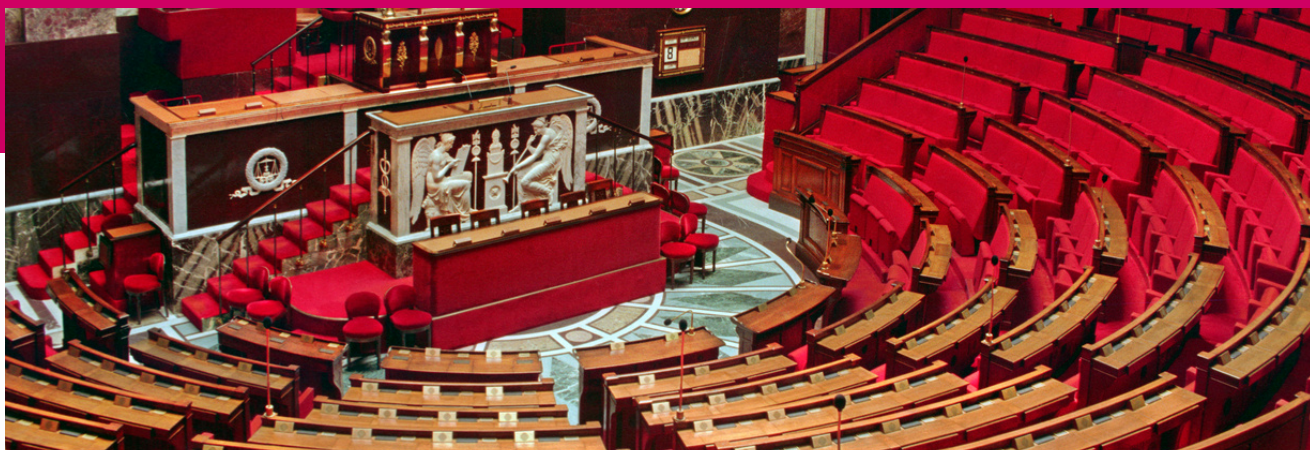
- Consultation sur la proposition de modification du Règlement sur le personnel de l'Université à la suite de la flexibilisation de l'âge de départ à la retraite à l'État de Genève ;
- Présentation de la directive « Activités post-retraite des membres du corps enseignant » faisant suite à la modification du Règlement sur le personnel de l'Université ouvrant la possibilité de demander une prolongation des rapports de travail après l'âge de 65 ans.

Refonte des systèmes d'information de l'Université de Genève :

- Discussion avec la direction du service des finances et avec le Rectorat sur la crise institutionnelle liée aux nombreuses et importantes difficultés rencontrées par le personnel de l'Université dans l'utilisation du nouveau système d'information d'achat et de gestion financière ;
- Adoption à l'unanimité d'une motion « Pour une résolution rapide des dysfonctionnements des systèmes d'information, d'achat et de gestion financière » invitant le Rectorat à mettre en place rapidement un ensemble de mesures pour sortir l'Université de cette crise institutionnelle.

Situation d'occupation des locaux d'Uni Mail par la Coordination des étudiant-es pour la Palestine (CEP) en mai 2024 :

- Discussion sur la situation d'occupation et sur le comité scientifique créé par le Rectorat ;
- Adoption d'une motion « Pour la résolution de conflits par le dialogue » invitant le Rectorat à produire un rapport explicitant ses prises de décision dans le cadre de l'occupation et à se prononcer sur l'éventuelle suspension des collaborations avec les hautes écoles universitaires israéliennes.



Assemblée de l'Université

BILAN DES DOSSIERS TRAITÉS AU PRINTEMPS 2024 (SUITE) :

Gestion des infrastructures

- Adoption à l'unanimité d'une motion « Pour une infrastructure électrique de qualité dans nos amphithéâtres et salles de cours existants ou en construction » invitant le Rectorat à s'assurer que tous les amphithéâtres et les salles de cours soient équipés de prises électriques en nombre suffisant, afin de répondre de manière adéquate aux besoins croissants des étudiant-es et visiteur-euses en matière de connectivité électrique. Elle invite également le Rectorat à garantir que les futurs bâtiments de l'Université disposent d'infrastructures électriques adéquates permettant de recharger les appareils électroniques dans les zones destinées à l'enseignement et à l'apprentissage.

Procédure de désignation de la Rectrice :

- Rapport sur la procédure rédigé par le Bureau ;
- Nomination d'une commission interne à l'Assemblée pour la rédaction d'un règlement pérenne de la procédure de désignation de la Rectrice ou du Recteur de l'Université de Genève.

Réflexion sur les conditions du fonctionnement participatif de l'institution :

- Adoption d'un nouveau règlement interne à l'Assemblée (modifications mineures) ;
- Adoption à l'unanimité d'une motion « Pour le soutien et la promotion de l'engagement participatif à l'Université de Genève » visant à valoriser l'engagement participatif au sein de l'Université de Genève en invitant le Rectorat à créer un groupe de travail « Soutien et promotion de l'engagement participatif au sein de l'université », composé de membres de la communauté universitaire et dirigé par un-e membre du Rectorat.

REPRÉSENTANT-ES :

SOPHIE BRANDON (REPRÉSENTANTE DU CCER À L'ASSEMBLÉE) SOPHIE.BRANDON@UNIGE.CH &
ALESSIO GIARIZZO (REPRÉSENTANT DU CCER À L'ASSEMBLÉE ET AU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE)
ALESSIO.GIARRIZZO@UNIGE.CH



Commission Universitaire pour une Recherche Ethique (CUREG)

Il y a eu deux séances plénières (janvier et mars)

TRAVAIL ET PUBLICATION DE NOUVELLES FAQS POUR LE SITE DE LA CUREG

- Projets formatifs
- Projet devant être soumis à la CCER
- Données historiques
- IA et transcription
- Non-anymisation des participant-es
- Enregistrements audio et vidéo, conditions et durées de conservation
- Recherche dans une organisation : accord et consentement

DISCUSSIONS THÉMATIQUES

- La collecte de données personnelles auprès des services administratifs des institutions universitaires
- L'IA et la transcription

INFORMATIONS

- Retour d'utilisation de la plateforme de soumission de la CUREG
- Retours de l'enquête de satisfaction des utilisateur-rices de la CUREG
- Accueil de Sébastien Castelltort comme nouveau président de la CUREG, en tant que vice-recteur à la recherche et durabilité

REPRÉSENTANTE : CELINE.GIRARDET@UNIGE.CH



Conseil participatif

Pour rappel du fait du Statut de cette instance, de nombreuses informations sont disponibles en ligne : <https://www.unige.ch/fapse/faculte/organisation/conseil-participatif/>

Deux séances ayant eu lieu depuis la dernière Newsletter de mars 2024. Quelques informations et remarques sur trois dossiers qui ont fait objet des séances.

- [1] Annonce le 2 mai concernant le **plan d'action CCER** et la répartition en plusieurs volets des 5MCHF budgétés dans la COB5*. Je cite les notes figurant au PV de la séance : « 35% → Volet 1 - Doctorants (mesures FNS rétroactives au 1er avril 2024, ajustement des cahiers des charges, attention au complément d'engagement, nouveaux contrats déjà avec nouvelles conditions salariales) ; 28% → Volet 2 - Compensation pour les facultés pour le temps protégé pour la thèse ; 40% → Volets 3 & 4 (Volet 3 pour le CCER senior précaire, pas avant 2026, budget non connu) » *Convention d'objectifs (COB): « en principe quadriennale, qui comprend les indemnités monétaires et non monétaires allouées par l'État en vue de son fonctionnement, les subventions d'investissements nécessaires à l'université, ainsi que les autres engagements à charge de l'État » (Art. 21, loi sur l'université du 13 juin 2008) Ces mesures qui mériteraient plus d'explications détaillées - attentes que nous partageons avec le Décanat - sont en partie en lien avec le suivi du Plan d'action CCER de 2022 (Mesure 04/ Pilier II - Définir les statuts du doctorant-e). À suivre avec attention, la plupart des instances étant en attente des prises de position du nouveau Rectorat à propos du suivi plus large de ce Plan CCER qui engageait bien au-delà ces mesures jugées prioritaires au vu de l'importante reconvenue de considérer la situation globale du CCER, et en particulier celle des personnes les plus précaires. Les précisions sont en attente aussi concernant le CCER dit « senior » (voir Newsletter de mars 24 pour plus de détails et les précautions sémantiques à considérer...)
- [2] Approbation le 13 juin des **nouveaux règlements de doctorat** (psychologie/logopédie ; sciences de l'éducation). Sans autres précisions ici je note que le règlement prévoit une place pour une ou un membre du CCER de la section au « bureau doctoral », une nouvelle instance qui fait logiquement l'objet d'un nouvel article (Art. 8). Extrait de l'exposé des motifs: « Le collège des docteur-es (article 6 de l'ancien règlement) est maintenu en tant qu'instance de validation scientifique des projets de thèse et de la commission. Le bureau doctoral est une nouvelle instance qui assume les rôles de validation administrative et, en partie, scientifique,



Conseil participatif (suite)

à toutes les étapes du doctorat : mise en place de co-directions de thèse ; changements dans la commission ou la direction/ co-direction de thèse en cours de thèse ; désignation du jury de thèse ; vérification et approbation des demandes de dérogation et changements. Le bureau doctoral peut également assumer une fonction médiatrice entre le/la doctorant-e, le/la directeur/trice ou les co- directeur/trices de thèse et la commission de thèse. »

Voir en ligne Règlement doctorat SSSED 2024 : <https://www.unige.ch/fapse/etudiants/reglements/>

- [3] Concernant le dossier de la « **Flexibilisation de l'âge de la retraite au-delà de 65** », suite à une intéressante démarche des représentant-es du corps intermédiaire au CP, une motion a été proposée, motivée puis votée par une majorité du CP. Indication extraite du site du CP : « Soumise au vote électronique des membres du Conseil participatif le 21 juin 2024, cette motion proposée par les représentant.es du CCER de la Faculté, est approuvée par 16 "je soutiens la motion" et 5 "je m'abstiens de prendre position" (21 votant.es). Le texte de la motion est disponible en ligne : https://www.unige.ch/fapse/files/9817/2614/6420/Motion_CCER_Version_Approuve_26.06.2024.pdf

Par ailleurs, depuis et entre-temps, nous avons reçu un message de la Doyenne le 9 sept dernier qui résumait la procédure de demande en renvoyant au Memento officiel (Activités post-retraite des membres du corps enseignant Memento Réf. 0300, première publication : 26/08/2024) : <https://memento.unige.ch/doc/0300>.

Notons que cette motion n'a pas de fonction contraignante opposable à la loi ou même à un règlement mais exprime une position facultaire (et non seulement celle d'un corps d'une seule section...). Elle documente un état de la prise de position collective et des précautions qui sont pour beaucoup similaires à celle du Mémento, en particulier quant aux fait que « les activités post-retraite ne doivent pas être préjudiciable à la relève » (Mémento, p. 5/9). Un autre et dernier point à noter concerne le fait qu'il a été confié à la CPA (Commission de Planification Académique) un rôle d'évaluation des demandes sous forme de préavis : « Le Décanat de l'UPER ou la direction de l'UER sollicite le préavis de la commission de planification académique au sujet de l'évaluation des critères d'appréciation (...) » (Mémento, p. 4/9).



Commission de renouvellement des premiers mandats professoraux

La commission de renouvellement des premiers mandats professoraux n'a traité aucun dossier au semestre printemps 2024. Néanmoins, cinq dossiers de renouvellement sont en cours d'examen depuis la rentrée universitaire – deux en Section des sciences de l'éducation et trois en Section de psychologie.

Les documents élaborés l'année dernière par un groupe de travail (visant à harmoniser les procédures de renouvellement des premiers mandats professoraux) sont utilisés pour la première fois, dans le cadre des dossiers à traiter actuellement. Ils font encore l'objet de légères corrections et améliorations selon ce que leur application permet de mettre en évidence.

Présente en tant que voix consultative au sein de la commission de renouvellement des premiers mandats professoraux l'année dernière, j'endosse cette année la voix délibérative.

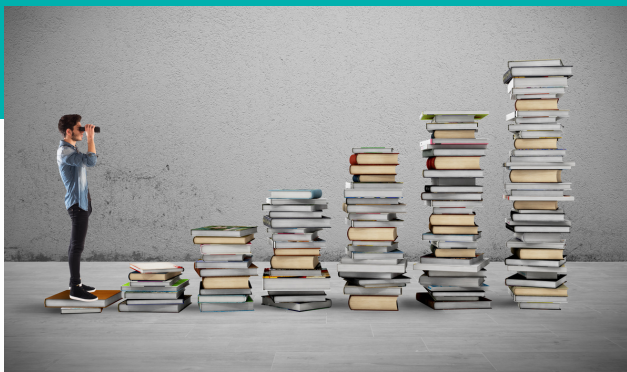
REPRÉSENTANTE :
LAURANE.DECARVALHO@UNIGE.CH



Commission égalité (COMEGAL)

- Félicitations à **Cécile Boss** pour l'obtention du Subside Tremplin 2024 !
- Notre préoccupation et nos investigations concernant la faible participation des femmes de notre Faculté aux programmes égalité du Rectorat reste d'actualité ! N'hésitez pas à vous lancer !
- Prochain délai de dépôt du Subside Tremplin: **28 février 2025**
- Projet de **capsules vidéos** des lauréates du Subside Tremplin afin de montrer ce que le subside a pu apporter à leur parcours.
- Émission des recommandations lors de la consultation sur le programme "Équité – Promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion à tous les niveaux des hautes écoles (2025-2028)" (Swissuniversities), notamment autour des violences sexistes et sexuelles (VSS). Elles seront intégrées dans le nouveau plan d'action Égalité & diversité à l'UNIGE 2025-2028. Le Rectorat demande justement un **budget** pour lutter contre les VSS, tant **au niveau du personnel que des étudiant-es**.
- La **charte FFF** (Family Friendly Faculty) est en cours de validation auprès du Décanat.
- Projet d'organisation une **journée d'études** autour de la féminisation des métiers de l'éducation (et/ou des métiers du care) dans le cadre des 50 ans de la FPSE.

REPRÉSENTANTES : VALERIE.VINCENT@UNIGE.CH
& GIORGIA.MAGNI@UNIGE.CH



Commission Plan d'études

- Présentation du projet BIP « Badge d'Intérêt Public », invité Olivier Desrichard (Vice-président de la section de PSYCHO) ; Possibilité pour les étudiant.es de valoriser des activités extra-universitaires en validant des crédits, sous certaines conditions. Chaque comité de programme réfléchit à la pertinence d'inclure un BIP, ou non.
- Refonte du Certificat complémentaire en formation des adultes.
- Premier état des lieux des programmes et listes de cours 2024-2025.
- Listes des cours et mutualisations des formations de PSYCHO et SSED.

Prochaines étapes

Pas d'activités particulières prévues à la CPE mais il faudra suivre l'évolution du programme FEP suite à la votation, la formation reste en 4 ans mais des changements sont tout de même à prévoir. Il faudra voir qui composera le groupe de travail qui devrait être mis en place pour amorcer ces changements en fonction des demandes du Conseil d'État et essayer de faire en sorte que le CCER soit représenté.

REPRÉSENTANTE : SANDY.STOUDMANN@UNIGE.CH



Commission opposition

Depuis le début de l'année 2024, la commission d'opposition s'est réunie à 2 reprises et a assuré le traitement de dossiers en continu lorsque nécessaire. Au total, elle a traité 7 dossiers, qui contestaient pour la plupart l'élimination à un programme de formation suite au dépassement du délai d'études.

Prochaines étapes

2 autres séances sont prévues en octobre et novembre.

REPRÉSENTANTE : DIANE.RUFIN@UNIGE.CH

Commission opposition FEP

Une réunion s'est tenue en avril 2024 pour traiter une opposition à la décision concernant le test de français en rapport avec la candidature pour la FEP. Il n'y avait pas de dossier à traiter pour la réunion initialement agendée pour septembre 2024.

Prochaines étapes

Traitement des oppositions lorsqu'il y en a.

REPRÉSENTANTE : KATARINA.GVOZDIC@UNIGE.CH



Commission de planification académique (CPA)

La Commission de planification académique (CPA) est chargée de planifier le maintien, la suppression, la transformation et la création des postes de professeur.e ordinaire, de professeur.e associé.e et de professeur.e assistant.e. Pour rappel les échanges qui y ont lieu sont confidentiels, mais une partie des décisions sont rapportées au Conseil Participatif, dont les PV figurent sur le site internet dédié.

Depuis la dernière newsletter de l'ACERSE, la CPA s'est réunie :

- 15.04.24 (représentante CCER SSED
Cécile Boss, Julien Chanal, observateur Psycho)
- 23.09.24 (représentant CCER Psycho,
Julien Chanal, observateur SSED, Gery Marcoux)

Lors de sa dernière séance, la CPA s'est réunie selon sa nouvelle composition puisque Cécile Boss (représentante SSED pour le CCER, a terminé son mandat de deux ans). Nous la remercions chaleureusement pour l'accomplissement de ce mandat ! Pour rappel, la CPA élit des représentant.e.s du CCER selon un système de tournus (2 ans psycho, 2 ans SSED).

REPRÉSENTANT POUR LA SUITE :
GERY.MARCOUX@UNIGE.CH



Commission informatique

La Commission informatique a étudié les dossiers en vue de leur financement. Il y avait deux séances - 23 janvier 2024 (environ 85 dossiers de demandes examinés en vue de leur co-financement, discussion sur la campagne d'équipement) et 6 juin 2024 (échanges sur les pistes en matière de sobriété numérique/durabilité; état des lieux - utilisation, maintenance, matériel non utilisé; retranscription/logiciels; utilisation du VPN).

REPRÉSENTANTE : SLAVKA.POGRANOVA@UNIGE.CH